

MA CLASSE AU CINÉMA



Maternelle au cinéma



École et cinéma



Collège au cinéma

81



2 juin

—

8 septembre

ÉDITORIAL



La campagne d'inscription aux dispositifs « École et cinéma », « Collège au cinéma » et « Maternelle au cinéma », portée en partenariat avec l'association Média-Tarn, est ouverte.

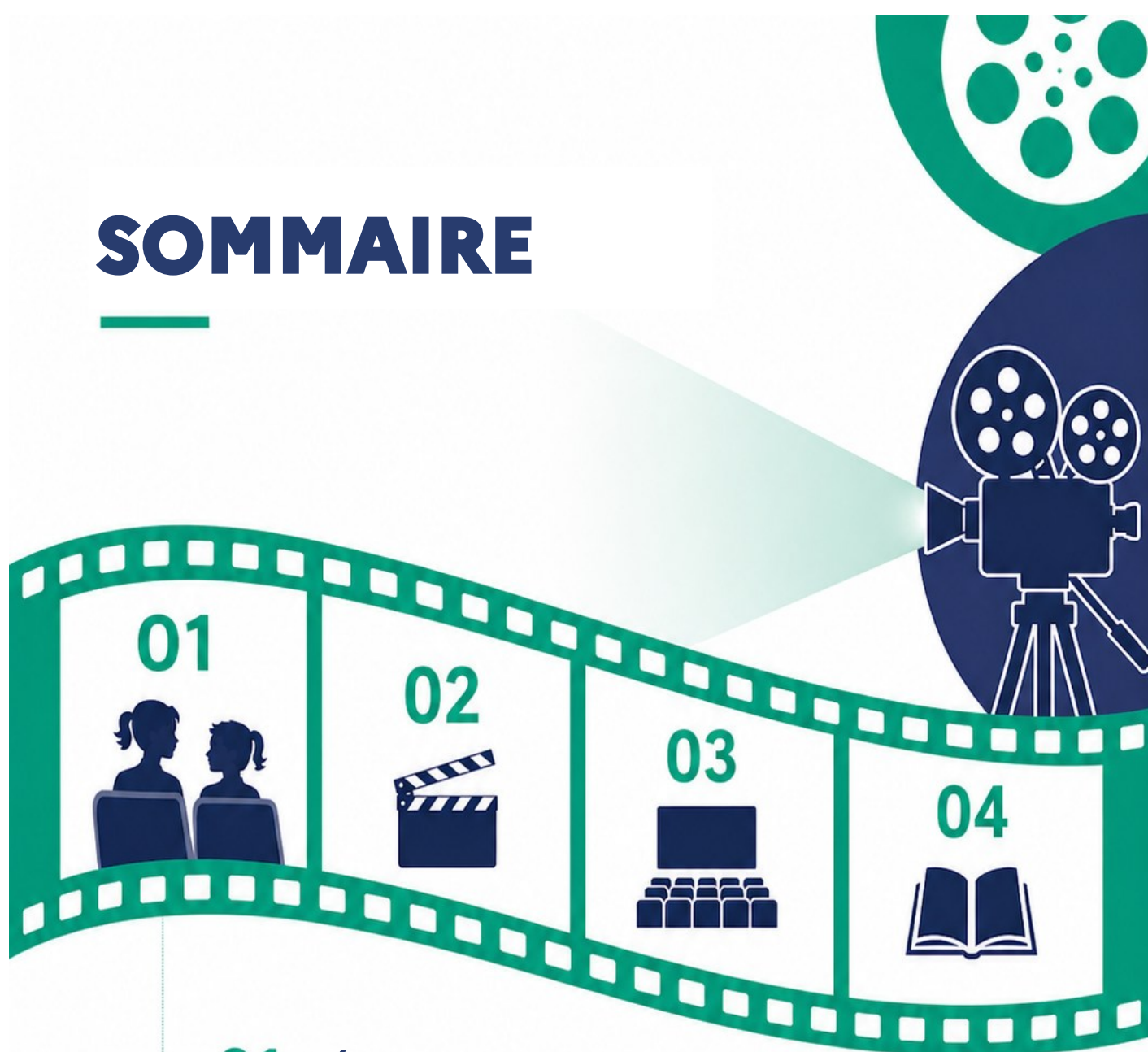
Chaque élève est invité, dans le cadre de son Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle, à rencontrer des œuvres cinématographiques, aiguïser sa curiosité, son esprit critique, dans une expérience esthétique, culturelle et sensible.

Adjoint au plaisir de la découverte, le cinéma à l'école est un outil précieux pour aborder autrement les grands enjeux de notre société, questionner le monde et renforcer les liens entre l'école, les familles et les partenaires culturels du territoire.

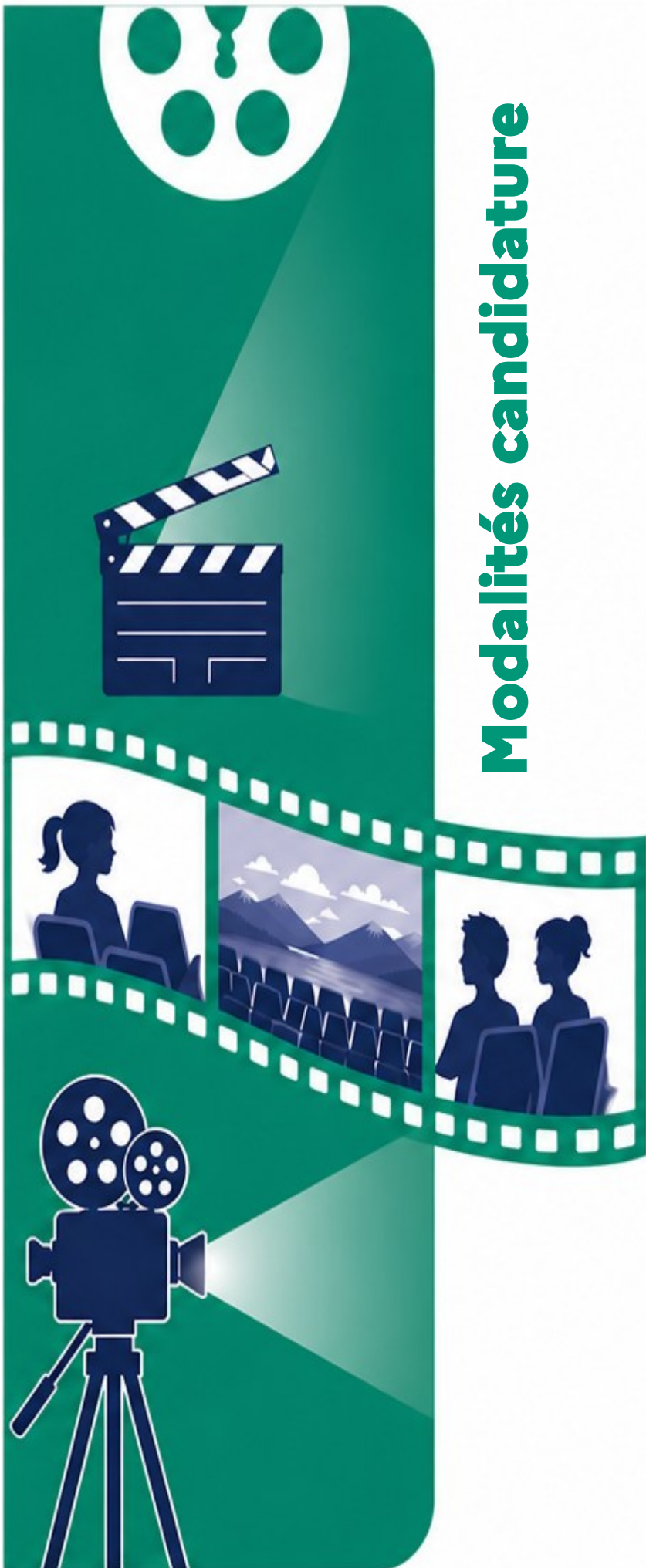
Je remercie l'association Média-Tarn et les exploitants des salles pour leur engagement ainsi que les équipes pédagogiques pour leur fidèle mobilisation.

Marie-Claire Duprat
Inspectrice d'académie,
Directrice académique des services départementaux
de l'Éducation nationale du Tarn

SOMMAIRE



- **01** ÉDITO P. 3
- **02** SOMMAIRE P. 5
- **03** MODALITÉS CANDIDATURE P. 6
- **04** LES DISPOSITIFS P. 8



Modalités candidature



01

Se connecter au [portail ARENA](#)

Sélectionner l'espace « [élèves](#) »

Sélectionner **ADAGE** en cliquant sur « [accéder](#) »

Vérifier que votre profil est « **rédacteur de projet** »

(Si profil « lecteur », faire la demande par « mon compte »)

02

Accéder à la [page d'accueil ADAGE](#), sélectionner la campagne « [Ma classe au cinéma : maternelle au cinéma/ école et cinéma/collège au cinéma](#) » et cliquer sur le bouton vert « **Formulaire d'inscription** ».

Il est impératif de prendre connaissance des spécificités et conditions d'éligibilité de chaque campagne et de chaque dispositif en consultant les documents d'accompagnement directement dans ADAGE ou sur le site de [Média-Tarn](#).

03

Après avoir cliqué sur le bouton « Formulaire d'inscription », le formulaire de candidature s'ouvre. Le champ « **Déclinaisons** » correspond au dispositif, pour lequel vous proposez votre candidature.

Dans le champ « **titre** » vous pouvez saisir le même titre que dans déclinaison ou personnaliser votre titre.

04

L'inscription dans ADAGE doit être **obligatoirement** complétée par une inscription via le formulaire dédié à la collecte d'informations utiles à l'élaboration des plannings des séances par Média-Tarn

<https://mediatarn-formulaire.org>

05

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Lancement de la campagne : **mardi 2 juin (8h)**

Saisie des candidatures : **du mardi 2 juin (8h) au mardi 8 septembre (23h00)**

Notification aux établissements scolaires (écoles et collèges) via ADAGE : **à partir du 11 septembre**

Les dispositifs



PUBLIC CIBLE

CYCLE 1

Avant toute inscription, prendre connaissance, auprès de vos interlocuteurs habituels, des modalités de soutien proposées par votre commune ou EPCI de rattachement

PÉRIODE

Septembre 2026 à juin 2027

CONTACTS

Coordination Éducation Nationale

Maternelle au cinéma
coord-cinema81@ac-toulouse.fr

Coordination cinéma

Maternelle au cinéma
mbotto@mediatarn.org

PARTENAIRES

Média - Tarn

Cinémas du Tarn

Association l'Archipel des Lucioles (coordination nationale de l'opération Ma classe au cinéma) et CNC

Direction des Affaires Culturelles Occitanie

Conseil départemental du Tarn

Communes du Tarn et Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI)

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale du Tarn

COÛTS POUR L'ÉTABLISSEMENT

⇒ 2,50 euros/élève et par film soit 7,50 euros/élève et par an pour les MS et GS et 5 euros/élève et par an pour les PS.

⇒ Le transport des élèves dans les cinémas de proximité reste à la charge des écoles.

LE PROJET

MATERNELLE AU CINÉMA est un dispositif coordonné au niveau national par l'association L'Archipel des lucioles et décliné localement avec une programmation établie à l'échelle du département par un comité de pilotage constitué d'enseignants et de représentants des partenaires.

Le parcours, coordonné dans le 81 par Média-Tarn, consiste en trois séances de cinéma au cours d'une année scolaire pour les MS et GS, à raison d'une par trimestre pour chaque classe inscrite et deux séances pour les PS (trimestre 2 et trimestre 3). En principe, chaque séance dure entre 25 et 45 minutes et propose un programme de courts-métrages sélectionnés pour leurs qualités artistiques et culturelles qui permet aux élèves de rencontrer une diversité de formes reflétant la richesse du cinéma contemporain et de patrimoine.

L'enseignant s'assure de pouvoir engager sa classe dans l'entièreté du parcours annuel.

LA DÉMARCHÉ

- * Double inscription obligatoire : ADAGE et via le formulaire : <https://mediatarn-formulaire.org> ;
- * L'enseignant participe à un pré-visionnement au cinéma des films du programme et aux modules de formation proposés au cours de l'année scolaire, articulés autour des enjeux des films et plus généralement du cinéma dans la classe (calendrier et lieux des animations pédagogiques publiés sur la plate-forme GAIA en septembre 2026) ;
- * En classe : l'enseignant prépare ses élèves avant la séance en salle programmée par Média-Tarn dans un cinéma de proximité. L'élève poursuit sa réception de l'œuvre dans le cadre de la classe avec l'aide des documents ressources publiés en ligne sur le site de Média-Tarn (photogrammes, extraits sonores, pistes pédagogiques, ...)
- * A la demande : les enseignants volontaires peuvent solliciter Média-Tarn pour la mise en place d'un module d'accompagnement des élèves après la séance en salle visant à prolonger l'expérience sur le mode d'un travail interdisciplinaire avec l'appui d'un album jeunesse et de la Table MASHUP mise à disposition de la classe par Média-Tarn (<https://www.mashuptable.fr/>) ;
- * Publication sur le site de Média-Tarn (<https://mediatarn.org/le-blog-des-enseignants/>) de productions d'élèves s'il y a lieu.

LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève cultive sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève s'intègre dans un processus collectif.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève mobilise ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre.

Lien vers des documents utiles
(cahier des charges, programmation, ...)

<https://mediatarn.org/actions/maternelle-au-cinema/>

PUBLIC CIBLE

CYCLES 2 ET 3

Avant toute inscription, prendre connaissance, auprès de vos interlocuteurs habituels, des modalités de soutien proposées par votre commune ou EPCI de rattachement

PÉRIODE

Septembre 2026 à juin 2027

CONTACTS

Coordination Éducation Nationale

École et cinéma

coord-cinema81@ac-toulouse.fr

Coordination cinéma

École et cinéma

mbotto@mediatarn.org

PARTENAIRES

Média - Tarn

Cinéma du Tarn

Association L'Archipel des Lucioles (coordination nationale de l'opération Ma classe au cinéma) et CNC

Direction des Affaires Culturelles Occitanie

Conseil départemental du Tarn

Communes du Tarn et Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI)

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale du Tarn

COÛTS POUR L'ÉTABLISSEMENT

⇒ 2,80 euros/élève et par film soit 8,40 euros/élève et par an.

⇒ Le transport des élèves dans les cinémas de proximité reste à la charge des écoles.

LE PROJET

ÉCOLE ET CINÉMA est un dispositif coordonné au niveau national par l'association L'Archipel des Lucioles et décliné localement avec une programmation établie à l'échelle du département par un comité de pilotage constitué d'enseignants et de représentants des partenaires. Il est coordonné dans le 81 par Média-Tarn. Le parcours consiste en trois séances de cinéma au cours d'une année à raison d'une par trimestre pour chaque classe. Cette introduction du cinéma en lien avec la classe vise à sensibiliser les élèves au plaisir du 7e Art en salle de cinéma et à les amener à aborder progressivement la lecture des messages audiovisuels, éducation aux images déterminante pour sa culture et la construction de sa place de citoyen en devenir. La programmation permet la rencontre avec une diversité de formes artistiques et de propos, reflétant ainsi la richesse du cinéma contemporain et du patrimoine.

L'enseignant s'assure de pouvoir engager sa classe dans l'entièreté du parcours annuel.

LA DÉMARCHÉ

- * Double inscription obligatoire : ADAGE et via le formulaire : <https://mediatarn-formulaire.org> ;
- * L'enseignant participe à un pré-visionnement au cinéma des films du programme et aux modules de formation proposés au cours de l'année scolaire, articulés autour des enjeux des films et plus généralement du cinéma dans la classe (calendrier et lieux des animations pédagogiques publiés sur la plate-forme GAIA en septembre 2026) ;
- * En classe : l'enseignant prépare ses élèves avant la séance en salle programmée par Média-Tarn dans un cinéma de proximité. L'élève poursuit sa réception de l'oeuvre dans le cadre de la classe avec l'aide des documents ressources publiés en ligne sur le site de Média-Tarn (photogrammes, extraits sonores, pistes pédagogiques, ...) ;
- * Publication sur le site de Média-Tarn (<https://mediatarn.org/le-blog-des-enseignants/>) de productions d'élèves s'il y a lieu ;
- * Sur inscription, par la « campagne départementale DSDEN 81 1D/2D » dans ADAGE : les enseignants volontaires peuvent solliciter Média-Tarn pour la mise en place d'un module d'accompagnement des élèves avant ou après la séance en salle visant à prolonger l'expérience du cinéma (MONTAGE SUR LE VIF, ECRIRE EN CRITIQUE, FESTIVAL AU LONG COURT).

LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève appréhende des œuvres et des productions artistiques.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève réfléchit sur sa pratique.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève mobilise ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre.

Lien vers des documents utiles
(cahier des charges, programmation, ...)

<https://mediatarn.org/actions/cinema-a-l-ecole/>

PUBLIC CIBLE

COLLÈGE (de la 6^{ème} à la 3^{ème})

Avant toute inscription, prendre connaissance, auprès de vos interlocuteurs habituels, des modalités de soutien proposées par votre commune ou EPCI

PÉRIODE

Septembre 2026 à juin 2027

CONTACTS

Coordination Éducation Nationale

Collège au cinéma

coord-cinema81@ac-toulouse.fr

Coordination cinéma

Collège au cinéma

mbotto@mediatarn.org

PARTENAIRES

Média - Tarn

Cinémas du Tarn

Association l'Archipel des Lucioles (coordination nationale de l'opération Ma classe au cinéma) et CNC

Direction des Affaires Culturelles Occitanie

Conseil départemental du Tarn

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale du Tarn

COÛTS POUR L'ÉTABLISSEMENT

⇒ 2,80 euros/élève/film dont 1,50 euros pris en charge par le Conseil départemental du Tarn, soit un coût total de 3,90 euros/élève/an, montant susceptible de bénéficier d'un financement pass Culture, selon évolution du dispositif et si accord du cinéma partenaire.

⇒ Le transport des élèves dans les cinémas de proximité reste à la charge des établissements (dotation « transport » allouée par le CD81)

LE PROJET

COLLÈGE AU CINÉMA est un dispositif coordonné au niveau national par l'association L'Archipel des Lucioles et décliné localement avec une programmation établie à l'échelle du département par un comité de pilotage constitué d'enseignants et de représentants des partenaires. Il est coordonné dans le 81 par Média -Tarn. Le parcours consiste en trois séances de cinéma au cours d'une année à raison d'une par trimestre pour chaque classe. La programmation permet la rencontre avec une diversité de formes artistiques et de propos, reflétant ainsi la richesse du cinéma contemporain et du patrimoine. La version VOSTF des films peut être privilégiée. Cette introduction du cinéma en lien avec la classe vise à sensibiliser les élèves au plaisir du 7^e Art en salle et les amène à aborder progressivement, selon une approche interdisciplinaire si possible, la lecture des messages audiovisuels, éducation aux images déterminante pour leur culture et la construction de leur place de citoyen en devenir. L'enseignant s'assure de pouvoir engager sa classe dans l'entièreté du parcours annuel.

LA DÉMARCHÉ

- * Double inscription obligatoire : ADAGE et via le formulaire : <https://mediatarn-formulaire.org> ;
- * L'enseignant participe à une pré projection au cinéma des films du programme et à 1 ou 2 stages au cours de l'année scolaire, articulés autour des enjeux des films et plus généralement du cinéma dans la classe ;
- * En classe : l'enseignant prépare ses élèves avant la séance en salle programmée par Média -Tarn dans un cinéma de proximité. L'élève poursuit sa réception de l'œuvre dans le cadre de la classe avec l'aide des documents ressources publiés en ligne sur le site de Média -Tarn (photogrammes, extraits sonores, pistes d'exploitation disciplinaire, ...) ;
- * Publication sur le site de Média -Tarn (<https://mediatarn.org/le-blog-des-enseignants/>) de productions d'élèves s'il y a lieu ;
- * Sur inscription, par la « campagne départementale DSDEN 81 1D/2D » dans ADAGE : les enseignants volontaires peuvent solliciter Média -Tarn pour la mise en place d'un module d'accompagnement des élèves avant ou après la séance en salle visant à prolonger l'expérience du cinéma (Montage sur le vif, Écrire en critique, Festival au long court).

LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève appréhende des œuvres et des productions artistiques.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève réfléchit sur sa pratique.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève mobilise ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre.

Lien vers des documents utiles
(cahier des charges, programmation, ...)

<https://mediatarn.org/actions/cinema-au-college/>

